

Le non recours aux soins des bénéficiaires de la CMU-C

Enquête CETAF / Fonds CMU
auprès des consultants des CES
2010 / 2011



Méthodologie

- **Le but de l'étude est de dégager des pistes de travail en vue d'une meilleure appropriation du dispositif de la CMU-C par leurs bénéficiaires**
- **20 CES sélectionnés selon**
 - situation géographique
 - nombre de bénéficiaires CMU-C reçus en sept-nov 2008
- **Enquête par auto-questionnaire**
 - Test passation avril 2010, par un groupe de la 48^{ème} promotion de l'EN3S
 - Passation du 1^{er} sept au 31 déc 2010
 - 4510 bénéficiaires majeurs de la CMU-C



Fréquence du non recours aux soins

- Dans l'enquête, plus d'un tiers des bénéficiaires de la CMU-C n'a pas recouru à des soins pour des raisons financières, mais le bénéfice de la CMU-C fait objectivement reculer le non recours.

Non recours pour raisons financières selon acquisition de la CMUC			
Acquisition CMUC	Oui	Non	% Non recours
Moins d'un an	591	708	45.5%
Un an ou plus	851	1 797	32.1%



Non recours avant consultation

- 1/4 des bénéficiaires de la CMU-C enquêtés a renoncé à des soins avant d'avoir consulté.

Non recours pour raisons financières avant de consulter, pour au moins un soin		
Acquisition CMUC	Effectif	%
Tous (n=4456)	1145	25,7%
Moins d'un an (n=1299)	454	34,9%
Un an ou plus (n=2648)	554	20,9%

- La proportion est supérieure à 1/3 pour les bénéficiaires de la CMU-C depuis moins d'un an.

- Ceci concerne les 2/3 des non recours aux soins pour raisons financières.



Obstacles à l'accès aux soins

- Dans l'enquête, les soins ou produits non remboursés et la demande d'une participation financière constituent les principaux obstacles financiers ainsi que la méconnaissance des droits

Parmi ceux qui ont répondu ne pas avoir recouru pour raisons financières (plusieurs réponses possibles)

Obstacles financiers pour accéder aux soins selon acquisition CMUC			
	Tous n=1629	Moins d'un an n=591	Un an et plus n=851
Soins, traitements.. non remboursés	47,0%	46,2%	49,5%
Refus tiers payant	12,2%	10,7%	13,5%
Participation financière demandée	22,3%	19,3%	24,8%
Ne pas oser demander tarif CMUC	11,2%	13,4%	9,8%
Ne savait pas la prise en charge CMUC	19,8%	24,7%	16,5%
Frais de transport	6,3%	5,8%	6,0%
Frais de garde	4,7%	4,7%	4,3%
Pb administratifs	1,0%	0,8%	1,1%
Pb finances	4,1%	4,9%	3,9%
Autres	1,4%	1,7%	1,4%



Soins et produits renoncés

- Dans l'enquête, le renoncement pour raisons financières porte essentiellement sur le dentaire, les médicaments et les consultations de spécialistes.

Parmi ceux qui ont répondu avoir renoncé pour raisons financières

Principaux soins pour lesquels les bénéficiaires enquêtés ont renoncé pour raisons financières selon acquisition CMUC			
	Tous	Moins d'un an	Un an ou plus
	n=1629	n=591	n=851
Spécialistes	37,1%	42,5%	32,4%
Soins dentaires	45,0%	54,5%	38,9%
Prothèses dentaires	42,9%	43,1%	44,8%
Lunettes	39,5%	44,2%	36,3%
Médicaments non remboursables	38,3%	37,1%	39,4%



Renoncement pour raisons non financières

- Le renoncement aux soins peut avoir des raisons autres que financières pour presque un quart des bénéficiaires de la CMU-C enquêtés.
- Principaux motifs cités : les délais de rendez-vous trop importants, le manque de temps, les soins pas jugés utiles, la peur du résultat et le refus de la part du professionnel.

Parmi ceux qui ont répondu avoir renoncé pour raisons autres que financières

Motifs pour lesquels les bénéficiaires ont renoncé pour raisons autres que financières selon acquisition CMUC			
	Tous n=1025	Moins d'un an n=356	Un an ou plus n=555
Manque de temps	33,4%	36,0%	29,7%
Refus de la part du professionnel de santé	14,6%	12,1%	17,3%
Problème d'éloignement	13,0%	12,6%	13,9%
Délais de RDV trop importants	33,5%	35,1%	32,8%
Soins pas jugés utiles	17,1%	16,6%	17,7%
Peur du résultat	17,6%	17,4%	17,3%
Autres	4,7%	7,3%	3,4%

